

5° Journal du Lot 5°

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Table with columns: Abonnements, Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne, 3 mois, 6 mois, 1 an. Rows include CAHORS ville, LOT et Départements limitrophes, Autres départements.

Rédaction & Administration. CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS. A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef. L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Table with columns: Publicité, ANNONCES (la ligne) 25 cent., RÉCLAMES 50. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Les forces allemandes actuelles d'après le colonel Feyler. « Pas d'optimisme béat; ... mais il semble que les Boches en sont à leur dernier effort ». — L'opinion du général F... — Nos ministres en Italie. La portée du voyage. La colère de la presse allemande. — Grosse activité sur les fronts. — L'incident germano-américain. Le colonel Feyler, éminent critique militaire suisse, consacre une étude nouvelle aux forces de l'Allemagne.

« mécontente de ses alliés qui sont « mécontents d'elle ! ». En réalité, celui qui est profondément mécontent c'est le Berliner Tageblatt qui prévoit les heureux résultats de cette mission. Le peuple italien l'a accueillie, au contraire, avec enthousiasme, parce qu'elle a dissipé toutes les équivoques et qu'elle a resserré étroitement les liens d'amitié qui unissent déjà les deux nations latines. De cette unanime satisfaction, les articles de tous les journaux italiens sont un témoignage éclatant. Les actes qui se sont accomplis à bas auront les plus favorables conséquences sur la suite des événements et la France aura rendu à la Quadruple-Entente un nouveau et grand service. — Le Berliner Tageblatt a bien des raisons de n'être pas content. L'action devient de plus en plus violente sur notre front. L'ennemi, obligé de chercher un succès décisif, indispensable pour briser le cercle qui étrangle l'Allemagne, attaque partout avec violence. Il note, ici ou là, quelques petits succès qui, tous, restent sans lendemain. Le terrain perdu est aussitôt repris et les pertes allemandes sont énormes. C'est le seul résultat positif des actions de ces jours derniers. La Tribune de Genève déclare qu'en Alsace le duel d'artillerie est particulièrement intense. « Le feu des Allemands, dit notre confrère, prend en Alsace l'allure d'une préparation d'offensive... ». Est-ce dans l'est que l'ennemi espère percer nos lignes ? Et ses violentes attaques en Belgique, en Artois et en Champagne ne sont-elles que des feintes pour tromper notre commandement ? La chose est improbable. Nos ennemis ne peuvent attendre aucun résultat immédiat sur l'Alsace et le temps presse pour eux. C'est sur le centre de notre ligne qu'ils peuvent espérer obtenir le succès qu'il leur faut. Mais, ici ou là, notre Etat-Major ne sera pas pris au dépourvu... Sur le front russe, l'intensité de l'action est également considérable. Nos alliés attaquent sur presque toute la ligne et marquent des succès indiscutables. Ils poursuivent également leurs avantages, sans interruption, en Arménie et en Perse. Sur les autres fronts, aucun changement appréciable. L'incident Germano-Américain est-il réglé ? On l'affirme. La chose n'est point certaine. M. Wilson doit tenir compte de l'opinion américaine qui s'est, depuis longtemps, prononcée en faveur des alliés. Comme l'écrivait le Temps, la situation est donc critique chez les Yankees et la démission de deux ministres en accentue la portée. M. Wilson a donc cru nécessaire de se recueillir pendant quelques jours dans une courte croisière à bord du Mayflower. A son retour, il fera connaître ses résolutions, et ce recueillement démontre l'importance qu'il attache à ces décisions. A. C.

ment canonnés par le feu de notre artillerie aérienne et contre attaqués par les escadrilles de nos aviateurs, les appareils ennemis se sont éloignés après avoir lancé quelques bombes. Les dégâts matériels sont insignifiants, mais on a à déplorer six morts et quelques blessés dans la population civile. Fermeture des verreries. Une information de Genève dit que toutes les verreries allemandes ont fermé par suite du manque de matières premières; des milliers d'ouvriers chôment. Un emprunt de 25 milliards. Dans les milieux financiers de Vienne, on assure qu'un emprunt de guerre commun de 20 milliards de marks à souscrire en Allemagne et en Autriche-Hongrie sera émis le mois prochain au taux d'intérêt de 5 0/0. L'émission se fera à 96 marks. Nos soldats morts en Allemagne auront leur monument. Suivant la « Gazette de Cologne », c'est le sculpteur parisien Léo Gall, actuellement prisonnier au camp de Griesheim, près de Darmstadt, qui a sculpté le monument en mémoire des prisonniers français morts en Allemagne et ensevelis dans le cimetière de Darmstadt. Ce monument, qui est complètement en marbre, représente, sur un piédestal, un soldat français mourant, au-dessus du corps duquel se penchent ses parents, surplombés par une allégorie de la Patrie lui donnant sa dernière bénédiction. Cette œuvre, écrit la « Gazette de Cologne », constituera certainement une des beautés les plus remarquables de Darmstadt. La perte du croiseur « Amiral-Charner ». Ainsi que nous l'annonçons en dernier lieu dans le Journal du Lot de lundi soir, la perte du croiseur « Amiral-Charner » est confirmée. On a retrouvé, au large des côtes de Syrie, un radeau portant 15 marins, dont un seul survivant, le quartier-maître canonnier Cariou, de Clôhars-Carnoert près de Quimper. Ce survivant a déclaré que le torpillage avait eu lieu le 8 février, à 7 heures du matin. Le croiseur a coulé en quelques minutes sans qu'on ait eu le temps de mettre les embarcations à la mer. Le croiseur anglais « Arethusa » coulé. (Officiel). — Le croiseur « Arethusa » a heurté une mine sur la côte est de la Grande-Bretagne. On craint qu'il ne soit totalement perdu. Il y a environ dix hommes noyés. L'« Arethusa » avait 137 mètres de longueur, 12 mètres de largeur, 4 m. 50 de tirant d'eau et 3 600 tonnes de déplacement. Ses machines avaient une puissance de 37.000 chevaux et sa vitesse était de 30 nœuds.

ment canonnés par le feu de notre artillerie aérienne et contre attaqués par les escadrilles de nos aviateurs, les appareils ennemis se sont éloignés après avoir lancé quelques bombes. Les dégâts matériels sont insignifiants, mais on a à déplorer six morts et quelques blessés dans la population civile. Fermeture des verreries. Une information de Genève dit que toutes les verreries allemandes ont fermé par suite du manque de matières premières; des milliers d'ouvriers chôment. Un emprunt de 25 milliards. Dans les milieux financiers de Vienne, on assure qu'un emprunt de guerre commun de 20 milliards de marks à souscrire en Allemagne et en Autriche-Hongrie sera émis le mois prochain au taux d'intérêt de 5 0/0. L'émission se fera à 96 marks. Nos soldats morts en Allemagne auront leur monument. Suivant la « Gazette de Cologne », c'est le sculpteur parisien Léo Gall, actuellement prisonnier au camp de Griesheim, près de Darmstadt, qui a sculpté le monument en mémoire des prisonniers français morts en Allemagne et ensevelis dans le cimetière de Darmstadt. Ce monument, qui est complètement en marbre, représente, sur un piédestal, un soldat français mourant, au-dessus du corps duquel se penchent ses parents, surplombés par une allégorie de la Patrie lui donnant sa dernière bénédiction. Cette œuvre, écrit la « Gazette de Cologne », constituera certainement une des beautés les plus remarquables de Darmstadt. La perte du croiseur « Amiral-Charner ». Ainsi que nous l'annonçons en dernier lieu dans le Journal du Lot de lundi soir, la perte du croiseur « Amiral-Charner » est confirmée. On a retrouvé, au large des côtes de Syrie, un radeau portant 15 marins, dont un seul survivant, le quartier-maître canonnier Cariou, de Clôhars-Carnoert près de Quimper. Ce survivant a déclaré que le torpillage avait eu lieu le 8 février, à 7 heures du matin. Le croiseur a coulé en quelques minutes sans qu'on ait eu le temps de mettre les embarcations à la mer. Le croiseur anglais « Arethusa » coulé. (Officiel). — Le croiseur « Arethusa » a heurté une mine sur la côte est de la Grande-Bretagne. On craint qu'il ne soit totalement perdu. Il y a environ dix hommes noyés. L'« Arethusa » avait 137 mètres de longueur, 12 mètres de largeur, 4 m. 50 de tirant d'eau et 3 600 tonnes de déplacement. Ses machines avaient une puissance de 37.000 chevaux et sa vitesse était de 30 nœuds.

ment canonnés par le feu de notre artillerie aérienne et contre attaqués par les escadrilles de nos aviateurs, les appareils ennemis se sont éloignés après avoir lancé quelques bombes. Les dégâts matériels sont insignifiants, mais on a à déplorer six morts et quelques blessés dans la population civile. Fermeture des verreries. Une information de Genève dit que toutes les verreries allemandes ont fermé par suite du manque de matières premières; des milliers d'ouvriers chôment. Un emprunt de 25 milliards. Dans les milieux financiers de Vienne, on assure qu'un emprunt de guerre commun de 20 milliards de marks à souscrire en Allemagne et en Autriche-Hongrie sera émis le mois prochain au taux d'intérêt de 5 0/0. L'émission se fera à 96 marks. Nos soldats morts en Allemagne auront leur monument. Suivant la « Gazette de Cologne », c'est le sculpteur parisien Léo Gall, actuellement prisonnier au camp de Griesheim, près de Darmstadt, qui a sculpté le monument en mémoire des prisonniers français morts en Allemagne et ensevelis dans le cimetière de Darmstadt. Ce monument, qui est complètement en marbre, représente, sur un piédestal, un soldat français mourant, au-dessus du corps duquel se penchent ses parents, surplombés par une allégorie de la Patrie lui donnant sa dernière bénédiction. Cette œuvre, écrit la « Gazette de Cologne », constituera certainement une des beautés les plus remarquables de Darmstadt. La perte du croiseur « Amiral-Charner ». Ainsi que nous l'annonçons en dernier lieu dans le Journal du Lot de lundi soir, la perte du croiseur « Amiral-Charner » est confirmée. On a retrouvé, au large des côtes de Syrie, un radeau portant 15 marins, dont un seul survivant, le quartier-maître canonnier Cariou, de Clôhars-Carnoert près de Quimper. Ce survivant a déclaré que le torpillage avait eu lieu le 8 février, à 7 heures du matin. Le croiseur a coulé en quelques minutes sans qu'on ait eu le temps de mettre les embarcations à la mer. Le croiseur anglais « Arethusa » coulé. (Officiel). — Le croiseur « Arethusa » a heurté une mine sur la côte est de la Grande-Bretagne. On craint qu'il ne soit totalement perdu. Il y a environ dix hommes noyés. L'« Arethusa » avait 137 mètres de longueur, 12 mètres de largeur, 4 m. 50 de tirant d'eau et 3 600 tonnes de déplacement. Ses machines avaient une puissance de 37.000 chevaux et sa vitesse était de 30 nœuds.

CHRONIQUE LOCALE

Ouvres départementales d'assistance Aux Victimes de la Guerre

Table with columns: Commune de Concorès (Suite), Commune de Condat, Commune de Cornac, Commune de Corn. Lists names and amounts for various communes.

BAVARDAGES, CANCANS

« Taisez-vous » : c'est une formule bien trouvée contre les bavardages impénitents qui racontent tout ce qu'ils savent et même ce qu'ils ignorent sur les opérations militaires.

Mais la formule est toujours excellente et on doit la recommander vivement à tous les colporteurs de mauvaises nouvelles.

Il est des personnes qui semblent prendre un plaisir à accoster le passant dans la rue et à lui annoncer : « Vous savez ou vous ne savez pas ? non, eh bien, tel, le fils, le gendre, le neveu, le mari de X, ou d'Y, est mort, tué d'une balle au cœur, écrasé par un éclair d'obus. Pécaïré ! » « Oh, il est bien à plaindre ! »

Et ainsi, de l'un à l'autre, et, à la fin de la journée, la nouvelle est connue par tous les amis du malheureux, dont la famille est bientôt avisée.

Car il y a ensuite les personnes douces, pleurnicheuses qui aiment à faire visite à la famille pour lui apprendre le malheur et la consoler.

Et la nouvelle est inexacte ; elle a été répandue par qui, pourquoi, dans quel but ?

Il y a 3 semaines environ, on raconta le matin que 4 soldats de Cahors avaient été tués ; le soir, il y en avait 14 ; le lendemain, on ne parlait pas moins de 24 ou 30 cadurciens écrasés par une marmite.

Et des noms étaient cités, et des pécaïré, pécaïré tombaient des lèvres des colporteurs quand ils apercevaient un membre de la famille de ces soldats.

Hélas, les mauvaises nouvelles arrivent toujours trop tôt, et les Cadurciens ont déjà à déplorer beaucoup de deuils cruels.

C'est pourquoi il est superflu d'aller colporter, sans preuve officielle, de ces fausses nouvelles qui n'ont qu'un résultat, celui d'affoler les familles.

Ce fut ainsi pour ces 30 soldats qui auraient été tués il y a 3 semaines.

Depuis, la plupart ont eu le bonheur de venir en permission de 6 jours et actuellement, nous avons le plaisir d'en avoir quelques-uns dans nos murs.

Et l'un d'eux, un de ces braves qui « ne s'en font pas » cependant, vaillant capitaine plusieurs fois cité, dont le bruit de la mort circulait avec persistance à ce moment-là, nous disait : « C'est au front que j'ai appris la nouvelle par mon ordonnance et par le cycliste de ma compagnie, tous deux du pays ; leurs parents leur demandaient des détails... »

Mais, protestait notre ami avec raison : « Au moins qu'on attende l'avis officiel avant de l'annoncer à la famille... »

C'est ainsi, en effet, qu'une bonne commerçante tout éplorée, rencontrant sur la place, la mère d'un poilu, l'accosta en ces termes : « Comme ça votre fils a été tué ? Oh ! je vous plains beaucoup ! »

On conçoit l'émotion de la pauvre mère qui avait reçu une lettre du fils le matin même !

Et voilà à quoi prennent plaisir certaines personnes !

Qu'elles se taisent donc, car elles devraient pourtant se rendre compte du mal qu'elles font, et elles pourraient apprendre à leurs dépens que les tristes bavardages et cancans sont interdits.

Propos d'un Cadurcien

J'eu une idée. Je l'ai crue bonne. L'offrir. On la prit. Bien l'on fit, modestie à part. Ses pères adoptifs l'ont présentée comme l'enfant de leurs œuvres.

Sic vos non vobis lanificatis oves. Qu'importe ! Tendu et content, je donne ma toison pour le bien public.

Le voilà donc formé, à ma requête, le Comité des assistants aux obusés des soldats décédés dans nos lignes. Le principe acquis, il lui faut une large, une éclatante exécution. Aucun Cadurcien, vous m'entendez bien, aucun, n'a le droit de rester à l'écart de cette œuvre de patriotisme et de solidarité. Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, ont l'obligation impérieuse de s'enrôler dans les rangs de l'association créée pour un si noble objet. Que nul de nous n'imagine d'indignes prétextes pour se dérober. Dût-elle être plus pénible encore, — et elle le sera si peu, elle sera heureusement si rare, — notre participation à ces cérémonies funèbres s'impose d'autant plus que précisément elle nous dérange davantage. Que sera notre sacrifice au prix de ceux de nos héros ? Ils ont quitté, pour nous, affaires, champs, maison, famille. Pour nous ils ont quitté la vie. Et pour eux nous ne quitterions pas une heure nos habitudes et nos occupations !

Cadurciens, suivons tous le corbillard du « bon petit soldat ». Nous n'avons que trop tardé.

Toutes les conditions doivent se confondre dans cet hommage de gratitude et d'admiration.

Les femmes s'empresseront. Si pitoyables aux souffrances des blessés, elles ne le seront pas moins à leur mort.

De l'assistance se détachera un orateur désigné qui, comme naguère M. Georges Martin en sa simple et touchante allocution, dira la réalité et le symbole de l'holocauste consenti à la France par le défunt et par ses camarades frappés comme lui.

Ainsi nous aurons acquitté une partie de notre dette nationale.

Il est beau d'honorer les morts glorieux. Il est utile de défendre les vivants. Voici encore un de mes dadas favoris. J'ai convaincu M. Quide Droit

de la nécessité des cortèges civils aux enterrements militaires. Puis-je le décider à rogner les ongles des rapaces qui s'enrichissent de notre substance ! Nous ne sommes pas en pays d'initiative officielle. Forcément est d'en prendre notre part, bienheureux quand la suggestion procure tard ici ce que la spontanéité apporte immédiatement ailleurs. Tout le monde n'est pas Girardin. Rares sont ceux qui ont une idée par jour. Plus rares peut-être encore ceux qui épousent les idées justes des autres. On n'aime pas à être conseillé, même à propos, surtout à propos, le rappel opportun au devoir étant un reproche gênant. Mais comment se taire devant l'initiative considérée, bien à tort, du reste, comme une source de non responsabilité ? On serait si heureux de n'avoir qu'à louer ! On regrette tant d'avoir à protester, en pure perte encore !

Le lait est un breuvage odieux aux pauvres. Aussi n'est-ce pas pour les poivrots que j'écris. Mais il est indispensable aux estomacs débilés, aux foies malades, aux enfants, aux blessés. C'est pour eux que je mène une croisade charitable d'où j'exclus sincèrement toute pensée d'agression. C'est pour eux que je demande derechef la réduction des prix déjà appliqués à Prayssac et dans les départements limitrophes et éloignés.

Donnez-nous aujourd'hui notre lait quotidien à cinq ou six sous. Donnez-nous crèmes et sans mélanges hétéroclites. Et vous serez bénis entre tous les philanthropes !

Souffrez que nous retrouvions le goût perdu de l'omelette et des œufs à la coque. Humanisez les cours des œufs. Je veux dire : défaites ce que les hommes ont fait. Ramenez leurs prétentions à des visées moins lucratives. Inspirez-vous d'Argan, un cléristère de M. Purgon. Et vous aurez pour nous des entrailleries sentimentales.

Le pain, vous l'avez rendu un peu plus abordable. Merci, en attendant mieux à la première occasion possible.

La viande ? Elle est indécente de cherté. La volaille ? Elle nous plume ! Le vin ? C'est un goujat, par endroits, et un mauvais Français !

Voilà-t-il pas qu'il prétend se hausser jusqu'à plus de deux cents francs la barrique ?

Les caves en regorgent en quelques régions, paraît-il. Il se cache. Il se refuse au trafic dans l'espoir de majorations nouvelles. C'est honteux. Honte à ceux qui mettent en coupe réglée l'Etat jaloux de faire boire à nos soldats du bon vin de France ! Honte à ceux qui parlent de lui faire des procès pour obtenir le relèvement des prix suffisants des réquisitaires !

Il est question d'atteindre les profits exagérés de la guerre. En voilà ! Sus aux exploitants de l'armée et des civils !

Un de mes collaborateurs autorisés disait dans ce journal qu'il en est qui mériteraient que les Allemands viennent leur faire une petite visite pour leur apprendre un peu le patriotisme et la solidarité nationale.

Ah oui ! Tout mauvais marchand devrait tâter du Boche !

**LE « Journal du Lot »
défenseur des Boches !...**

La chose vous surprend ?... Nous aussi !

Nous croyions, naïvement, avoir donné suffisamment de preuves, depuis 18 mois, de notre fervent patriotisme, pour être à l'abri d'une accusation de ce calibre, fut-elle... injustifiée.

Grande était notre erreur.

De braves gens vont déclarant que nous avons défendu les Boches, parce que nous avons défendu M. Richard Heller !!!

Cela ne serait pas, nécessairement, la conséquence de ceci.

Mais le propos est gratuitement désobligeant et, au surplus, parfaitement stupide.

Où, quand et comment avons nous défendu M. Heller ?

Le *Journal du Lot* a simplement déclaré que le procès intenté par ce dernier à l'Action Française serait plaidé à Cahors le 6 mars et que M^e Lacaze était le défenseur de M. Heller.

Pure information que tout journal qui se respecte avait le devoir de publier.

De commentaire il n'y en a pas eu. Dans notre très vif désir d'impartialité — inspiré par l'union sacrée que nul ne nous accusera d'avoir violée depuis le début des hostilités — nous avons pensé que le procès seul devait former l'opinion du public et le nôtre.

En principe, nous nous méfions de tous les naturalisés Allemands ou Autrichiens qui, depuis 40 ans ont fait à notre pays un MAL EFFROYABLE et qui, en général, sont des agents actifs pour préparer la revanche — économique tout au moins — de nos ennemis après la guerre.

Mais il peut y avoir des exceptions. Le cas de Cahors en est-il une ? C'est à voir.

Des accusations graves, très graves ont été portées. Un procès est engagé.

IL FAUT LA LUMIÈRE, la pleine lumière.

Qu'on ne songe pas à s'abriter derrière la loi qui prévoit l'impos-

sibilité de faire la preuve en cas de « diffamation ».

Ce serait un désastre pour M. Heller.

Il faut que l'accusateur soit mis en demeure de produire les pièces établissant le bien fondé des accusations.

Alors, notre opinion parfaitement assise guidera notre conduite. Et nous ferons tout notre devoir.

Notre indépendance passée, que personne ne peut contester, garantit notre promesse.

A. COUESLANT.

Attribution de pension

Le *Journal officiel* enregistre un décret en date du 9 février 1916, par lequel il est accordé une pension de retraite de 5.883 fr. à M. Jean-Victor Augagneur, né le 16 mai 1855, à Lyon (Rhône), gouverneur général des colonies, 29 ans 4 mois 12 jours de services. Jouvissance du 2 janvier 1914.

Une première fois déjà la pension avait été attribuée. Devant le tolle soulevé, le décret fut rapporté.

Aujourd'hui la pension est à nouveau accordée.

Qu'elle soit due, c'est possible. Mais quand on a 15.000 fr. par an comme représentant du peuple, on ne demande pas un supplément de 6.000 au moment où la nation est saignée à blanc pour les nécessités de la défense nationale. On attend des jours meilleurs.

Notre opinion politique ne fait pas de nous un suspect en ce qui concerne M. Augagneur, mais nous devons reconnaître tout de même que cette pension — avec rappel de deux ans — dans les circonstances actuelles, est indécente !...

P. T. T.

Mlle Ligonie (Marie-Anne) est nommée dame employée des P. T. T. au bureau de Gourdon.

Secours aux blessés

Une collecte, au profit de l'ambulance de la gare de Cahors, faite au Magasin des tabacs, a produit la somme de 89 fr. 75 versée à Mme Jehan, infirmière à cette ambulance, pour être remise à M. le médecin-chef de l'infirmerie de gare, par MM. les experts, les employés, préposés, ouvriers et ouvrières de l'établissement.

Nos remerciements aux généreux donateurs.

Dans la rue

Lundi soir, vers 17 heures 1/2 un chemineau âgé de 28 ans environ, descendant la rue de la Liberté quand, en face le magasin de M. Thubières horloger, il tomba, se roula sur le sol en proie à une violente crise de nerfs.

Un infirmier militaire, M. Antonin Troussel, de passage à ce moment, put avec les plus grands efforts, maintenir et calmer le malheureux qui une fois la crise passée, fut accompagné au bureau de police pour recevoir quelques secours.

Cour d'assises du Lot

La session des assises du Lot (1^{er} trimestre) s'ouvrira à Cahors le 13 mars 1916, sous la présidence de M. Castex, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

Liste des jurés

Voici la liste des jurés qui seront appelés à siéger au cours de la session de mars 1916 :

Carbois, maître d'hôtel, Alviagnac. Fournier, propriétaire, Cahors. Delteil, greffier, Lalbenque. Brugalières, avocat, Flossacs. Delpech, maître d'hôtel, Catus. Bruel, Charles, industriel, Souillac. Fages, cultivateur, Faycelles. Bourdaries, propriétaire, Nuzéjous. Constant, prop., Rocamadour. Sourdes, prop., Lavercaillère. Alibert, avocat, Gourdon. Durrieu, chef d'expl. de tramways, St-Céré.

Delnaud, propriétaire, Creysse. Andral, maçon, Gramat. Dou, ingénieur en chef, Cahors. Bru, industriel, Montcabrier. Bailles, propriétaire, Maubour.

Dablanc Justin, agri., Massériès. Delsoy, prop., St-Cirq-Soullagais. Delclau, propriétaire, Cuzac. Durfour, propriétaire, Nadillac. Solacroup, adju. ret., Moulin Bessou.

Faurel, propriétaire, Lanzac. Clavières, propriétaire, Beaumont. Delvil, cordonnier, Cabrerets. Donnadieu, propriétaire, St-Simon. Dumas, propriétaire, Calviac. Beulaguet, propriétaire, Camburat. Malevergne, prop., Creyssensac. Materre, négociant, St-Projet. Lacombe, charpentier, Gourdon. Boyé, prop., Castelnaud-Montraliat. Guiral, propriétaire, Vaylats. Boutarie, inst. en ret., Bédouier.

Delsaud, prop., Frayssinet (Gourdon). Delmas, industriel, St-Cirq-Lapopie.

Jurés supplémentaires

Alibert B., typographe, Cahors. Tourriol, négociant, Cahors. Clary, pépiniériste, Cahors. Miquel, vétérinaire, Cahors.

Tribunal correctionnel

VAGABONDS ET MENDIANTS. Les nommés Moriceau (Alexandre), 42 ans, et Besset (Emile), 18 ans, sont poursuivis pour vagabondage et mendicité.

Moriceau est condamné à 25 jours

de prison et Besset à 15 jours mais avec sursis pour ce dernier.

CHASSE

Deux chasseurs qui ont traqué le gibier sont condamnés, l'un à 100 francs d'amende l'autre à 25 francs.

VOL DE PLANCHES

Le nommé Roldès (Jean), 44 ans, de St-Projet (Tarn-et-Garonne), est inculpé de vol de planches au préjudice d'un propriétaire de Limogne, M. Ouvrieu.

2 mois de prison.

VIOLENCES ET OUTRAGES

Le nommé Malart (Louis), 55 ans, est un vagabond.

Tout récemment à St-Martin-Labouval, il était dans un tel état d'ivresse qu'il insultait tout le monde.

Maire, gendarmes ne purent le faire taire.

Poursuivi pour outrages et ivresse, Malart est condamné à 1 mois de prison.

Figeac

Des Serbes à Figeac. — 38 enfants Serbes sont arrivés à Figeac pour être admis au Collège de garçons.

M. le Sous-Préfet les a reçus à la gare où s'étaient également rendus la Municipalité, les professeurs du Collège, les élèves avec leur drapeau et un grand nombre de Figeacois.

Avant leurs camarades français, M. le Sous-Préfet a adressé quelques paroles à ces jeunes Serbes. Après leur avoir dit qu'ils n'étaient point des exilés puisque du moment où ils avaient mis le pied sur les sol français ils avaient retrouvé une seconde Patrie, il a exalté le courage de leurs parents qui lutent pour leur indépendance et leur a dit que la France saurait leur faire rendre leur patrie.

Le droit triomphe toujours.

Le cortège se mit ensuite en marche au cri de « Vive la Serbie ! »

Ces jeunes enfants sont pleins de vaillance et ils ont très vite fraternisé avec leurs camarades, mais ils sont à peu près dénués du nécessaire comme linge et vêtements.

Figeac comprendra son devoir en donnant aux personnes autorisées qui viendront solliciter des effets.

A VENDRE

MOULIN DE COTY

AVEC SES DÉPENDANCES

SIS A CAHORS, SUR LE LOT ET COMPRENANT :

Moulin à farine, Glacière, Usine à ciment avec Carrière, Maison d'habitation, grand Bâtiment, Jardin, Terrain de culture.

Pour renseignements, s'adresser : A. M. DEBONS, co-propriétaire, route de Molière, à Caussade (Tarn-et-G.) A. M. DURRANC, notaire à Cahors. A. M. GIUSTINIANI, huissier à Cahors.

Paris, 13 h. 40

Entre Bulgares et Roumains

Les Bulgares déploient une activité toujours plus grande à la frontière Roumaine.

D'autre part on mande d'Athènes : Le *Daily Chronicle* apprend que les Bulgares du front de Macédoine sont vivement inquiets de l'activité Roumaine.

Des réserves Bulgares de Macédoine sont transportées sur le Danube, ce qui rend possible des incidents hostiles.

Prisonniers Bulgares à Moudros

De Salonique : La Croix-Rouge communique que les soldats Bulgares capturés au cours de la campagne macédonienne seront transférés à Moudros.

Les Autrichiens évacuent

DES POSITIONS

De Lausanne : Le *Gazette de Voss* dit qu'en raison de la grande activité de l'artillerie russe au nord-ouest de Tarnopol, les troupes autrichiennes durent évacuer hâtivement les lignes de tranchées qu'elles occupaient dans la région de Cebrow.

LE MEMORANDUM ALLEMAND

De Washington : L'*Associated Press* croit savoir que le mémorandum allemand relatif au coulage des navires marchands sera examiné par le conseil des ministres dans la séance de demain.

Un emprunt Portugais

De Lisbonne : Le gouvernement Portugais aurait réussi à négocier à Londres un emprunt de deux millions de livres.

Le sans-gêne des torpilleurs allemands

De Copenhague : Un torpilleur allemand a accosté et visité le steamer-citron américain *Morène*, allant de New-York à Copenhague. La visite a eu lieu dans les eaux neutres danoises.

Le consul américain a protesté.

LES BOCHES ET LA LUTTE SUR MER

De Londres : Le critique militaire naval du *Daily Telegraph* dit que les Allemands auraient construit une flotille de monitors et de sous-marins. Les navires assez grands porteraient une tourelle contenant les canons du plus grand modèle qui seraient très rapides.

EN ALBANIE

De Brindisi : Les Autrichiens et les Bulgares menacent très sérieusement Durazzo, puisque les patrouilles Bulgares sont déjà à Kavaia.

Durazzo, prêt pour la résistance est défendue par des Italiens, des Albanais et des Serbes ayant été évacués.

La mer reste libre.

Le Danemark veut des soldats

De Copenhague : Selon la *Gazette de Francfort*, le ministre de la guerre Danois soumettra un projet de loi abaissant l'âge du service militaire de 22 à 20 ans.

PARIS-TELEGRAMMES.

Journée plus calme aujourd'hui. On note simplement comme nouvelle intéressante, les progrès constants des Russes en Arménie. Nos alliés se sont emparés d'un fort d'Erzeroum ; — et la tension des rapports Roumano-Bulgares. Ces derniers sont très inquiets du mouvement qui se dessine à Bucarest et qui paraît nettement favorable à l'Entente.

A l'activité d'avant-hier a succédé un calme relatif. Les Boches sont-ils déjà convaincus de l'inutilité de leur effort ?... Non, sans doute, mais la riposte de nos troupes les rend prudents...

Grand Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT,

Dernière Heure

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 14 FÉVRIER (22 h.)

En Belgique, notre artillerie a fait sauter un dépôt de munitions au nord de Besinghe.

Au nord de Soissons, dans la soirée d'hier, après un vif bombardement, l'infanterie ennemie a essayé de déboucher par la route de Tervin et par la rive droite de l'Aisne. Elle a été arrêtée net par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie.

Au plateau de Vaucers, tir efficace de notre artillerie sur un saillant de la ligne allemande.

En Champagne, actions d'artillerie très vives dans les régions de Tahure, Massiges et Navarin. Aucune attaque d'infanterie.

En Haute-Alsace, à l'est de Seppois, un bombardement intense a été effectué par l'ennemi sur les éléments avancés que nous lui avions repris au cours de la nuit. Nous avions évacué ces emplacements entièrement bouleversés.

Dans la même région, nous avons pris sous nos tirs de barrage des renforts ennemis qui s'efforçaient de progresser par petits groupes venant de Niederlang.

Communiqué du 15 Févr. (15 h.)

(Transmis au "Journal du Lot" par PARIS-TELEGRAMMES)

En Champagne, nous avons repris une partie des éléments avancés occupés par l'ennemi le 13 février à l'est de la route de Tahure à Sommepey.

En Lorraine, quelques contacts de patrouilles dans le secteur de Reillon.

Nuit calme sur le reste du front.

Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

Paris, 13 h. 12

SUR LE FRONT RUSSE

AU NORD :

Feu animé réciproque

De Petrograd : Un feu animé réciproque continue en Olay et l'île Dahlen.

Nous avons constaté les heureux effets de notre artillerie.

Sous Dvinsk, l'ennemi fait emploi de bombes à gaz asphyxiants.

AU CAUCASE :

Progrès des Russes

ILS ENLÈVENT UN FORT D'ERZEROU

Après une explosion provoquée par notre artillerie, dans un fort de la place d'Erzeroum, nous avons enlevé ce fort.

Poursuivant les Turcs, nos troupes firent, à nouveau, de nombreux prisonniers. Elles enlevèrent six bouches à feu et une importante quantité de munitions.

Paris, 13 h. 30

Au Conseil des Ministres

LE VOYAGE D'ITALIE

Au conseil des ministres, MM. Briand et Bourgeois ont rendu compte de leur voyage en Italie et exprimé la très grande satisfaction qu'ils en ont rapportée.

La taxation des Denrées

M. Malvy la demandera au Sénat

Le Conseil charge M. Malvy de demander au Sénat la mise à l'ordre du jour du vote du projet de loi accepté par la Chambre, sur la taxation des denrées.

Au sujet de la taxation des denrées, nous pouvons annoncer, déclare notre correspondant parisien, que M. Méline a insisté sur la taxation de certaines céréales, notamment l'avoine qui atteint un prix exagéré.

Il envisage également la question de l'embavement du blé par voie de projet spécial.